



POUR DÉCISION

VINGT ET UNIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Composition et ordre du jour des organes permanents et des réunions

Table des matières

	<i>Page</i>
Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations.....	1
Commission paritaire maritime	1
Onzième Réunion régionale africaine (Addis-Abeba, 24-27 avril 2007).....	2
Réunion tripartite sur la production de composants électroniques pour les industries de l'informatique: nouvelles exigences en matière de main-d'œuvre dans une économie mondialisée (Genève, 16-18 avril 2007).....	4
Désignation de représentants du Conseil d'administration auprès de divers organes	5

Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations

Renouvellement de mandats

1. *Le bureau du Conseil d'administration recommande au Conseil d'administration de renouveler, pour une période de trois ans, le mandat des membres ci-après de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations:*

- *M. Anwar Ahmad Rashed Al-Fuzaie (Koweït);*
- *M^{me} Janice R. Bellace (Etats-Unis);*
- *M. Michael Halton Cheadle (Afrique du Sud);*
- *M^{me} Laura Cox (Royaume-Uni);*
- *M^{me} Blanca Ruth Esponda Espinosa (Mexique);*
- *M. Pierre Lyon-Caen (France);*
- *M^{me} Angelika Nussberger (Allemagne);*
- *M. Miguel Rodríguez Piñero y Bravo Ferrer (Espagne).*

Sièges vacants

2. M. Sergey Petrovitch Mavrin (Fédération de Russie) a signalé au Département des normes internationales du travail qu'il ne souhaitait pas le renouvellement de son mandat de membre de la commission. Après avoir mené les consultations appropriées, le Directeur général soumettra à une prochaine session du Conseil d'administration une proposition de désignation pour remplacer M. Sergey Petrovitch Mavrin.
3. *Le bureau du Conseil d'administration recommande que le Directeur général transmette à M. Sergey Petrovitch Mavrin (Fédération de Russie) l'expression de sa profonde gratitude pour les services qu'il a rendus à l'OIT.*

Commission paritaire maritime

Nouvelles nominations

4. En vue de pourvoir le siège laissé vacant par M. B. Orrell (Royaume-Uni), représentant des gens de mer, qui a achevé son mandat en tant que membre titulaire de la commission, *le bureau du Conseil d'administration recommande au Conseil d'administration d'approuver la nomination de M. M. Dickinson (Royaume-Uni) en tant que membre titulaire de la commission représentant les gens de mer.*

5. En vue de pourvoir le siège laissé vacant par M. M. Castro (Argentine), représentant des gens de mer, qui a achevé son mandat en tant que membre adjoint de la commission, *le bureau du Conseil d'administration recommande au Conseil d'administration d'approuver la désignation de M. E. O. Suarez (Argentine) en tant que membre adjoint de la commission représentant les gens de mer.*

Onzième Réunion régionale africaine (Addis-Abeba, 24-27 avril 2007)

Invitation d'organisations intergouvernementales

6. Le Directeur général a l'intention d'inviter les organisations intergouvernementales suivantes, qui avaient déjà été conviées à se faire représenter en qualité d'observateurs à la dixième Réunion régionale africaine, tenue à Addis-Abeba, du 2 au 5 décembre 2003.
- Association internationale de la sécurité sociale (AISS);
 - Banque africaine de développement (BAD);
 - Banque mondiale;
 - Centre arabe pour l'administration du travail et l'emploi (ACLAE);
 - Centre régional africain d'administration du travail (CRADAT) pour les pays francophones;
 - Commission économique pour l'Afrique (CEA);
 - Commission européenne;
 - Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA);
 - Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC);
 - Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO);
 - Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL);
 - Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC);
 - Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED);
 - Fondation pour le développement des capacités en Afrique (ACBF);
 - Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF);
 - Fonds monétaire international (FMI);
 - Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR);
 - Ligue des Etats arabes;
 - Nations Unies, New York;

-
- Nouveau partenariat pour le développement de l’Afrique (NEPAD);
 - Organisation arabe du travail (OAT);
 - Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE);
 - Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO);
 - Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture (UNESCO);
 - Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI);
 - Organisation internationale de la francophonie (OIF);
 - Organisation mondiale de la santé (OMS);
 - Organisation mondiale du commerce (OMC);
 - Organisation pour l’harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA);
 - Programme alimentaire mondial (PAM);
 - Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA);
 - Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD);
 - Programme des Nations Unies pour l’environnement (ONUE);
 - Union africaine (UA);
 - Union du Maghreb arabe (UMA);
 - Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

7. Outre les organisations susmentionnées, le Directeur général a l’intention d’inviter les organisations intergouvernementales suivantes à se faire représenter à la onzième Réunion régionale en qualité d’observateurs:

- Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD);
- Centre des Nations Unies pour le développement humain (Habitat);
- Centre régional africain d’administration du travail (CRADAT) pour les pays anglophones;
- Communauté de l’Afrique orientale (CAO);
- Communauté des Etats sahélo-sahariens (CEN-SAD);
- Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM);
- Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA);
- Fonds international de développement agricole (FIDA);
- Marché commun de l’Afrique orientale et australe (COMESA);

- Organisation internationale pour les migrations (OIM);
- Parlement panafricain;
- Union internationale des télécommunications (UIT);
- Union interparlementaire (UIP).

Invitation d'organisations internationales non gouvernementales

8. Le Directeur général propose d'inviter les organisations internationales non gouvernementales suivantes, qui avaient déjà été conviées à la dixième Réunion régionale africaine, à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateurs:
- Confédération internationale des syndicats arabes (CISA);
 - Confédération panafricaine des employeurs (CPE);
 - Organisation de l'unité syndicale africaine (OUSA);
 - Organisation démocratique syndicale des travailleurs africains (ODSTA);
 - Organisation régionale africaine de la Confédération internationale des syndicats libres (ORAF-CISL);
 - Union générale des chambres de commerce, industrie et agriculture des pays arabes.
9. *Le bureau du Conseil d'administration recommande que le Directeur général soit autorisé à inviter les organisations internationales non gouvernementales ci-dessus à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateurs.*

Réunion tripartite sur la production de composants électroniques pour les industries de l'informatique: nouvelles exigences en matière de main-d'œuvre dans une économie mondialisée (Genève, 16-18 avril 2007)

Invitation d'une organisation intergouvernementale

10. Le Directeur général a l'intention d'inviter l'Organisation arabe du travail (OAT) à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateur.

Invitation d'une organisation internationale non gouvernementale

11. Le Directeur général propose d'inviter la Fédération internationale des organisations de travailleurs de la métallurgie à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateur.

12. *Le bureau du Conseil d'administration recommande que le Directeur général soit autorisé à inviter la Fédération internationale des organisations de travailleurs de la métallurgie à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateur.*

Désignation de représentants du Conseil d'administration auprès de divers organes

Réunion tripartite sur la production de composants électroniques pour les industries de l'informatique: nouvelles exigences en matière de main-d'œuvre dans une économie mondialisée
(Genève, 16-18 avril 2007)

13. *Le Conseil d'administration voudra sans doute nommer son représentant, qui présidera également la réunion ci-dessus. Conformément à la pratique établie, la désignation se fera parmi les membres travailleurs du Conseil d'administration.*

Genève, le 7 novembre 2006.

Points appelant une décision: paragraphe 1;
paragraphe 3;
paragraphe 4;
paragraphe 5;
paragraphe 9;
paragraphe 12;
paragraphe 13.